



## RBLOB RADIO GROUP

### DIPLOMA MONUMENTI DI SAN MICHELE

<http://www.rblob.com/dmsm/index.asp>

VALIDITÉ 1 Janvier 2019

Nouvelles règles à partir du 18 novembre 2020 et 01 Juillet 2021

**France, Corse, Belgique et pays de langue française**

D. M. S. M. Règles - Valable pour les contacts à partir du 01 janvier 2019 ■

- 1) Le groupe de radio RBLOB, émet le diplôme des monuments de Saint-Michel (ci-après abrégé D.M.S.M.), qui sera remis à l'OM et à la SWL, afin de faire connaître les bâtiments ou lieux dédiés à Saint-Michel l'Archange, en valorisant le patrimoine architectural et les structures historiques dédiées à Saint-Michel dans le monde entier.
- 2) Toutes les références, attribuées par le responsable de diplôme D.M.S.M., porteront l'abréviation SM. La liste est disponible sur le site web : <http://www.rblob.com/dmsm/index.asp>
- 3) L'expéditeur peut utiliser son propre appel ou tout autre appel autorisé selon la loi en vigueur dans son propre pays. Tous les contacts, activités et audiences, peuvent être effectués dans tous les modes autorisés. L'utilisation de LSB/USB pendant l'activité est obligatoire. L'utilisation de QRP est interdite.
- 4) Les expéditeurs sont tenus d'annoncer leurs activités sur le groupe Whatsapp dédié ou sur [dmsm@rblob.com](mailto:dmsm@rblob.com) . Toutes les activations annoncées donne droit à l'exclusivité, et aucun autre expéditeur ne peut activer la/les références spécifiées ce jour-là, sauf s'il fait partie de la même structure que l'annonceur. La période d'exclusivité est de 7 jours, y compris le jour où la nouvelle est apparue sur le groupe ou par e-mail. En cas d'empêchement, l'activateur doit donner rapidement des informations, en s'engageant à effectuer l'activation à une autre date, sous peine de perdre la possibilité d'obtenir d'autres activités exclusives. De même, ceux qui enfreignent la période d'exclusivité seront punis et leurs activités seront considérées comme nulles.
- 5) Afin d'obtenir la validation de la référence, les expéditeurs du D.M.S.M. devront rester en activité une heure, et effectuer un minimum de 80 QSO. Si l'activité est combinée avec d'autres diplômes, le numéro de QSO doit correspondre à ce qui est requis par les règles respectives, mais il est exigé le minimum de 80 qsos.
- 6) 2 références peuvent être activées par jour. Même ensemble, à condition qu'ils soient séparés et qu'ils fassent partie de la même ville ou du même département (pour les Français), avec effet au 01/07/2021. La même référence ne peut être réactivée, avant que 6 mois se soient écoulés depuis la précédente. En cas de doute, veuillez contacter le responsable du diplôme ou le responsable technique à l'adresse [dmsm@rblob.com](mailto:dmsm@rblob.com) .
- 7) Il n'y a pas de limite de distance par rapport à la référence. L'opérateur est autorisé à effectuer l'activité depuis son domicile ou en portable, selon sa préférence.
- 8) Les logs des activités du D.M.S.M. doivent être envoyés par e-mail au format "ADIF" à [dmsm@rblob.com](mailto:dmsm@rblob.com) dans un délai de 10 jours, accompagnés de deux ou plusieurs photos : une qui représente la seule référence, et si l'opérateur en est capable, la référence KMZ tirée de Google Earth.

9. Les QSOS sont valables pour l'Italie, à partir du 1er juin 2019, pour les pays étrangers à partir du 1er janvier 2019. La D.M.S.M. sera délivrée à tout O.M. ou S.W.L. qui en aura besoin à [dmsm@rblob.com](mailto:dmsm@rblob.com) . Le diplôme est gratuit et sera envoyée aux candidats, uniquement en format .PDF

10. Les S.W.L. doivent envoyer leur log au format ADIF, afin de pouvoir exploiter leurs données.

Il existe trois (3) versions du diplôme : Hunter, Expeditioner et S.W.L.

#### Expéditionnaires

11. Pour obtenir les diplomes, l'expéditeur doit activer les numéros de référence suivants :

- 1) étape : diplôme de 25 références
- 2) étape : diplôme de 50 références
- 3) étape : diplôme des 100 références
- 5) étape : 300 références diplôme

D'autres avances avec diplôme sont prévues, toutes les 100 références activées.

#### Section des chasseurs

12. Pour obtenir le diplôme, le chasseur/S.W.L. doit être contacté/entendu par le nombre de références suivant :

- 1) étape : 25 références diplôme
- 2) étape : diplôme de 50 références
- 3) étape : 100 références + plaque, sur demande (50 € + frais d'envoi)
- 4) étape : 200 références + plaque, sur demande (50 € + frais d'envoi)
- 5) étape : 300 références + plaque, sur demande (50 € + frais d'envoi)

D'autres avancées avec des diplôme, toutes les 100 références activées.

Il est nécessaire de posséder la première étape pour obtenir la suivante.

13) Les classements des chasseurs, expéditionnaires et S.W.L. qui recevront le diplôme D.M.S.M. seront publiés sur le site <http://www.rblob.com/dmsm/index.asp> et mis à jour automatiquement.

14) Les confirmations de QSL ne sont pas nécessaires, il suffit d'être dans le journal de l'activateur.

15) Toute personne qui trouverait d'éventuelles nouvelles références est priée d'en informer [dmsm@rblob.com](mailto:dmsm@rblob.com)

16) L'activité, pour les besoins du diplôme , n'est considérée comme valable que si elle est réalisée dans le cadre du D.M.S.M.

17) En raison de la loi européenne 679/2016 (DGPR), sur la vie privée, à partir du 25/05/28, nous précisons :

a) les données personnelles sont : APPEL, NOM et/ou NOM DE FAMILLE, VILLE, PAYS, E-MAIL, PHOTOS ;

b) Toutes les données seront utilisées uniquement pour participer à l'activité radiophonique pour le prix ;

c) Nous demandons, tant aux expéditeurs qu'aux chasseurs, le consentement au traitement

des données en envoyant un e-mail à [privacy@rblob.com](mailto:privacy@rblob.com) en précisant l'APPEL, le NOM et le PRENOM, la VILLE, le PAYS, l'ADRESSE E-MAIL, les PHOTOS, et en confirmant :

- pour faire publier les informations à l'adresse  
[https://www.rblob.com/privacy\\_cookie.asp](https://www.rblob.com/privacy_cookie.asp) .
- de consentir au traitement des données à caractère personnel ;
- de consentir à la publication des données sur les portails web RBLOB.
- de consentir à l'utilisation de courriers électroniques pour les communications

concernant le prix.

d) En cas de non-consentement, toutes les données seront utilisées uniquement pour la participation et si le crédit d'activité ou l'avancement dans le classement en tant que chasseur est nécessaire, seul l'appel sera publié ;

e) Sachez qu'en cas d'opposition au traitement et/ou de demande de suppression des données des serveurs, conformément à la DGPR 679/2018, par courrier électronique adressé à [privacy@rblob.com](mailto:privacy@rblob.com), la participation au prix sera annulée, avec l'annulation conséquente du classement également.

18) Le consentement n'est requis qu'une seule fois.

19) L'opérateur qui se comporte mal, en violation des règles d'attribution, de l'esprit HAM, ou qui maintient un comportement inapproprié ou peu approprié à la coexistence normale, peut être mis en garde, suspendu ou désapprouvé à la discrétion du directeur et du directeur technique.

20) Ces règles peuvent être soumises à des modifications, il peut en être de même pour le format graphique du diplôme.

Responsable du diplôme : - IK1AWV

Responsable technique - IZ4AFM

Webmaster IW8BZ